

TERRITOIRE DROME DES COLLINES CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT

(92 membres)

(délibérations Comité Syndical du 23 mai et du 9 septembre 2003)

Collège 1 : Collège des activités économiques et sociales (43 membres)

- Secteur Entreprise :
 - MEDEF Drôme
 - CGPME Drôme Ardèche
 - UPA
 - CAPEB Drôme
 - C.J.D.
 - CILEC
 - URSCOP
 - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
 - Rhodanim

- Secteur consulaire :
 - Chambre de Métiers
 - Chambre d'Agriculture
 - Chambre de Commerce et de l'Industrie

- Syndicats salariés représentatifs :
 - CFDT
 - FO
 - CGT
 - CFE-CGC
 - CFTC

- Secteur agricole :
 - FDSEA
 - CDJA
 - MODEF
 - Confédération paysanne
 - DDAF
 - CIVAM
 - ADASEA

- Secteur Bancaire :
 - Banque de France

- Secteur Tourisme :
 - UDOTSI
 - CDT

- Emploi Insertion Formation :
 - ANPE de Romans et Tournon
 - Mission Locale de Romans
 - Relais Emploi Formation de Saint Vallier
 - 1 représentant pour les structures d'insertion (ARCHER)
 - AFPA
 - DDTE FP
 - IEDV
 - G.R.E.T.A.

- Drôme Ardèche Entreprendre
- Commerces :
 - D.R.C.A.
- Divers :
 - DDE 26
 - EDF GDF
 - SNCF
 - La Poste
 - France Telecom

Collège 2 : Collège des organismes à caractère familial, éducatif, culturel et sportif, environnemental (18 membres)

- Lycée horticole de Romans
- Lycée du Dauphiné
- Lycée du Triboulet
- Association Familles Rurales de la Drôme
- Les Maisons Familiales Rurales (3)
- Inspection Académique
- C.P.I.E.
- ONF
- C.D.O.S.
- D.D.J.S.
- DDASS
- Fédération des Oeuvres Laïques
- DRAC
- CAUE
- CCSTI 26
- ARSEC

Collège 3 : Collège des personnalités qualifiées (9 membres)

- Monsieur Pierre JUVIN (Président MACIF Mutualité)
- Monsieur COUVREUR (Tannerie ROUX)
- Monsieur FORCHERON (Caramanfruits)
- Monsieur YENCE (Jars Céramiques et Président de l'association CERAMA)
- Monsieur COURBIS (Président Association Romans Bourg-de-Péage Développement)
- Monsieur DELAVAL (CERALEP)
- Monsieur le Président de ROVALTAIN
- Monsieur le Président de LEADER +
- Un représentant des transporteurs routiers

Collège 4 : Collège des Elus (22 membres)

- 6 Présidents de la Communauté de Communes
- 1 représentant des communes non fédérées
- 4 Conseillers Généraux non Présidents
- Les deux Députés
- les 6 Conseillers Régionaux désignés par la région Rhône Alpes
- les 2 sénateurs
- le Président du Syndicat Mixte de la Drôme des Collines